



JE (NE) SUIS (PAS) ESCLAVE

DIRE L'ESCLAVAGE A LA PREMIERE PERSONNE

DOSSIER D'ACCOMPAGNEMENT



SOMMAIRE

Repères historiques

Entendre les voix des esclaves	6
Aux sources de l'esclavage colonial : la traite des Africains	8
Être esclave dans l'empire colonial français	12
Des résistances à l'abolition : échapper à la condition d'esclave.....	15
Lexique	18
Texte #1 - Au fond de l'eau.....	20
Atelier #1.....	24
Texte #2 - Moi Sanite Belair, officier de l'armée révolutionnaire de Saint-Domingue.....	25
Atelier #2.....	27
Texte #3 - Figuier maudit	28
Atelier #3.....	30
Texte #4 -Bwa Kayiman	31
Atelier #4.....	35
Texte #5 - Liberté musicienne.....	36
Atelier #5.....	39
Texte #6 - La vie secrète de Madeleine.....	40
Atelier #6.....	42
Atelier #7.....	43
Atelier #8.....	45
Fiche pratique #1 - Travailler en partenariat avec les services d'archives	46
Fiche pratique #2 - Rechercher des images relatives à l'esclavage colonial.....	47
Fiche pratique #3 - Préparer son activité d'écriture	49
A propos	53

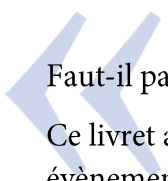
Avant-propos

Le Labo des histoires et la Fondation pour la mémoire de l'esclavage s'associent pour redonner voix par l'écriture aux femmes et aux hommes mis en esclavage. Pour ce projet, nous avons imaginé inviter les professionnels de l'éducation à (re)donner une voix aux acteurs de notre histoire collective. Les esclaves bien sûr, mais également tous ceux qui ont pu jouer un rôle dans cette histoire. Nous invitons les jeunes à redécouvrir les images et objets liés à cette histoire de l'esclavage colonial et à écrire à partir de ces éléments pour imaginer des récits à la première personne et ainsi s'approprier cette histoire par l'écriture.

Six auteurs ont accepté l'invitation à écrire du Labo des histoires et de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage : Ysiaka Anam, Timothée de Fombelle, Yanick Lahens, Daniel Maximin, Léonora Miano et Marc-Alexandre Oho Bambe ont choisi des images liées à l'esclavage colonial, puis ont utilisé la première personne du singulier pour leur prêter voix.

Ce dossier est conçu pour accompagner enseignants et professionnels de l'éducation (médiateurs, animateurs) dans la conduite en autonomie, de temps de médiation par l'écriture auprès des jeunes qu'ils encadrent. Ils pourront s'appuyer sur les éléments de repères et d'éclairage historique ainsi que sur les textes des auteurs présentés dans ce dossier pour proposer aux jeunes des activités d'écriture, ou pour mener en classe des ateliers d'écriture. Les antennes régionales du Labo des histoires organisent également - à la demande - des ateliers d'écritures animés par des auteurs ou des intervenants spécialistes en animation d'ateliers d'écriture).

Pour un jeune, participer aux ateliers d'écriture proposés par le Labo des histoires, c'est avoir l'occasion d'écrire haut et fort ses engagements, ses convictions, ses rêves, ses émotions ; c'est aussi une façon de comprendre, avec une intelligence sensible, ce qu'a été le système esclavagiste. C'est enfin pouvoir nouer un lien privilégié avec un auteur, un spécialiste de l'écriture, et d'être guidé par ses conseils pour faire porter ses mots, sa voix.



Faut-il parler de l'esclavage aux enfants et comment leur en parler sans les heurter ?

Ce livret a relevé le défi en incitant le jeune public à rentrer très concrètement dans les événements tragiques liés à l'esclavage colonial, par des instants saisis sur le fil, par des vies de femmes et d'hommes, par des lieux ou des objets imprégnés de cette histoire... À chaque page, les jeunes sont invités à lire des textes inspirés par des images pour saisir des expériences de l'esclavage incarnées dans des voix. Mais ils sont surtout invités à se les approprier en essayant de faire revivre les idées, les émotions, voire la révolte de ces acteurs de l'histoire, par l'écriture.

Ce faisant, la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage et le Labo des histoires ont choisi une approche active permettant de mêler histoire et mémoire, et donc notre possibilité d'apprendre et de vivre ensemble malgré les drames du passé.

On sait que dès l'abolition de l'esclavage en 1848, et longtemps après, la position considérée comme la plus raisonnable et la plus partagée est demeurée celle indiquée par le gouverneur de Rostoland, enjoignant à tous d'oublier, en jetant « un voile sur le passé ». Or, si les lois Mauroy de 1983 ou Taubira de 2001, très largement votées, sont entrées dans notre système juridique, tout comme dans nos commémorations officielles, pour autant la connaissance du système esclavagiste et la conscience des ravages qu'il a pu causer dans nos représentations de l'autre, ou dans les rapports avec certains groupes de notre société qui y sont plus directement liés, ne sont pas évidentes encore pour tous.

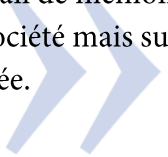
Mais certains de nos concitoyens et concitoyennes, notamment les plus jeunes, conscients d'être victimes du racisme, acceptent mal le déni à ce sujet. Notre société qui repose sur le principe d'égalité et de fraternité est encore traversée de préjugés racistes et d'attitudes discriminatoires. Le Défenseur des Droits est saisi quelques milliers de fois par an, ce qui est peu, par rapport au nombre important de personnes qui, dans les enquêtes réalisées, indiquent avoir été victimes de discriminations.

Parmi les représentations mentales qui amènent aux attitudes discriminatoires, celles héritées du passé lié à l'esclavage et à la colonisation jouent un rôle significatif. Il faut donc réinterroger les stéréotypes hérités de cette période, sans l'occulter, pour rétablir des relations interpersonnelles respectueuses de la dignité de chacun. Parvenir à rendre sensibles aux plus jeunes ce qu'a été le système esclavagiste, les drames humains qu'il a engendrés, non de manière abstraite, mais en à partir d'exemples, de fragments de vie ou de lieux, constitue une pédagogie qui se met à la portée de tous.

Relire l'histoire dans ces ateliers d'écriture, avec empathie pour les victimes, mais sans rejouer les affrontements d'hier aide à construire la société du vivre ensemble.

Le présent livret veut accompagner les jeunes, quelle que soit leur origine, pour restituer par leur imagination et leur voix, ce qu'ont vécu si durement, il y a deux siècles les esclaves, leurs révoltes, leurs relations avec les maîtres, à travers les expressions artistiques d'alors et d'aujourd'hui.

C'est parce que ce travail de mémoire est ainsi mené qu'il débouchera non sur de nouvelles fractures dans notre société mais sur la construction d'un avenir commun fondé sur le partage d'une souffrance passée.



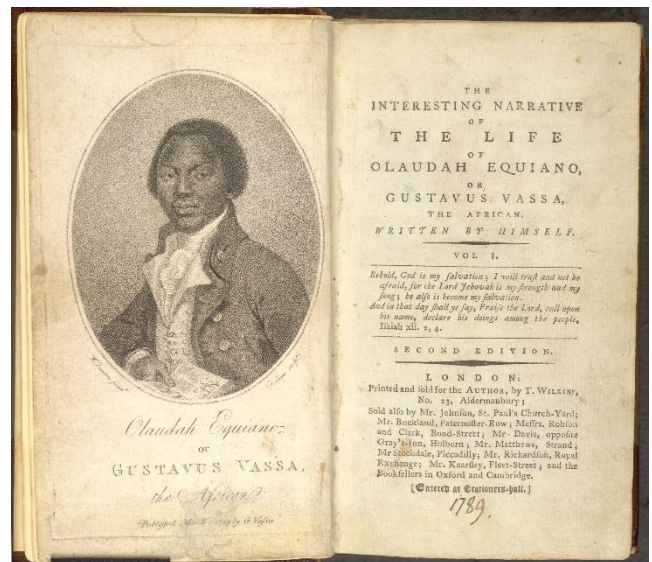
George Pau-Langevin

ENTENDRE LES VOIX DES ESCLAVES

Du XVI^e au XIX^e siècle, 15 millions de personnes furent arrachées d'Afrique et déportées vers les Amériques et l'océan Indien, pour y connaître - sous bien des formes - la condition d'esclave. L'histoire de l'esclavage colonial a été longtemps écrite sans qu'on puisse entendre leurs voix, qui diraient l'expérience du déracinement, de la déportation, des violences, mais aussi le quotidien et l'intime de la condition servile. Volontairement maintenus dans l'analphabétisme, la majorité des esclaves ne savaient pas écrire. Il existe cependant des sources pour entendre les personnes mises en esclavage à hauteur d'hommes, de femmes, d'enfants, et des mises en mots pour restituer leurs voix.

Des voix pour abolir l'esclavage

Les premiers témoignages écrits d'esclaves furent imprimés dès la fin du XVIII^e dans le monde britannique. Les témoignages autobiographiques directs, comme ceux d'Ottobah Cuguano et d'Olaudah Equiano ou encore de Mary Prince, sont rares. À partir du XIX^e siècle, l'utilisation de témoignages d'esclaves - oraux et écrits - se développe, particulièrement aux Etats-Unis : la plupart de ces récits autobiographiques qui nous sont parvenus sont des textes publiés par les abolitionnistes, et nous ne disposons pas du manuscrit original.



The Interesting Narrative of the Life of Olaudah Equiano, Or Gustavus Vassa, The African, written by himself, Londres, 1789.

Ils furent utilisés comme supports de propagande au service d'un combat, dans l'intention d'émouvoir et de susciter l'indignation du lecteur européen en faisant entendre des voix singulières. Ils jouèrent un rôle décisif dans la sensibilisation des opinions publiques en faveur de l'abolition. Ils forment un genre littéraire spécifique (*slave narratives*), à destination d'un public européen et nord-américain. Si ces récits sont nombreux (environ 6000) en anglais, il n'en existe pas l'équivalent pour l'espace colonial français.

Histoires orales, mémoire vivante de l'esclavage

Le 23 mai 1848, lors de la proclamation officielle de l'Émancipation générale en Martinique, le général Rostoland déclarait indispensable de jeter « un voile sur le passé ». Dans toutes les colonies, des récits de l'esclavage furent pourtant transmis oralement au sein des familles. Certains ont été recueillis par des « passeurs de mémoires », d'autres gisent encore dans le secret des familles. Dans les années 1930, à l'initiative du gouvernement fédéral des Etats-Unis, plus de 2300

récits de vie sous l'esclavage furent recueillis auprès de personnes âgées, derniers témoins du temps de l'esclavage sur le territoire des Etats-Unis. Ces récits, aujourd'hui conservés à la Bibliothèque du Congrès à Washington, permettent littéralement d'entendre des voix d'esclaves.

Les voix d'esclaves survivent également dans la tradition orale qui imprègne toujours la culture populaire dans les territoires d'outre-mer : contes populaires, proverbes, oraisons funèbres, ou chansons aujourd'hui encore forment une production mémorielle qui raconte l'expérience de l'esclavage.

Faire parler les archives pour entendre les esclaves

Les archives judiciaires, ecclésiastiques, les registres et documents des propriétaires, les inventaires après décès, les documents notariés, les annonces de vente, ou de fuite ... sont autant de documents qui nous permettent d'appréhender le quotidien des personnes mises en esclavage, par le biais des historiens qui les étudient. Ils nous donnent des informations sur leur quotidien : organisation du travail, durée, rythme, nature des tâches, les punitions et les récompenses, les fuites et les révoltes, ce qu'ils mangeaient et les vêtements qu'ils portaient... Nous pouvons en creux entrevoir leurs espoirs et leurs souffrances, parfois même entendre leur voix, retranscrite dans les interrogatoires menés lors de procédures judiciaires. Mais si ces sources permettent aux historiens de construire des récits de vie (biographies, micro-histoires) parfois très approfondis, elles ne renvoient qu'un écho atténué des voix propres des personnes mises en esclavage, de leurs sentiments, de leurs visions du monde.

Pour aller plus loin

Serge Bilé, Alain Roman, Daniel Saint-Rose : *Paroles d'esclavage ; les derniers témoignages*, Pascal Galodé éditeurs, 2011.

Gilda Gonfier, Bruno Maillard, Frédéric Régent, *Libres et sans fers - Paroles d'esclaves français*, Fayard, 2015

Caroline Oudin-Bastide, *Maîtres accusés, esclaves accusateurs*, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2015

Dominique Rogers (dir), *Voix d'esclaves - Antilles, Guyane, Louisiane française XVIII^e-XIX^e siècles*, Karthala, collection « Esclavages » 2015

Charlotte de Castelneau l'Etoile, *Páscoa et ses deux maris : une esclave entre Angola, Brésil et Portugal*, PUF, 2020.

Collection *Récits d'esclaves*, Presses Universitaires de Rouen et du Havre Cette collection a pour objectif de faire connaître au public français le genre des récits d'esclaves. La traduction des récits est assurée par des universitaires, et chaque volume comprend une introduction qui replace le récit dans son cadre historique et géographique, dresse la biographie de l'auteur, et propose également une analyse littéraire du récit. Il comprend également un dossier iconographique (cartes et documents).

www.esclavesenamerique.org : ce site rassemble des récits d'esclaves américains traduits en français.

LA TRAITE DES NOIRS AFRICAINS

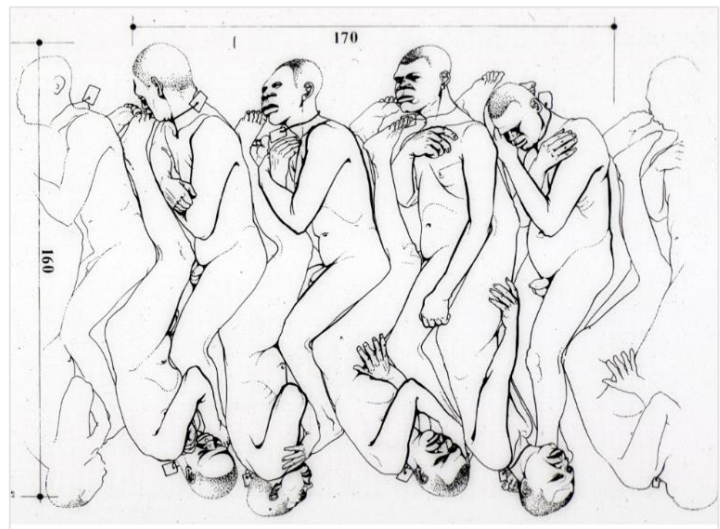
À l'époque moderne, le terme de « traite » est synonyme de commerce. Le commerce des esclaves existait bien avant le XV^e siècle et l'esclavage colonial : durant l'Antiquité et le Moyen-Âge, les esclaves de toutes origines étaient l'objet d'un commerce actif à travers l'Europe, l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Extrême-Orient. Cependant, la traite européenne qui se déroula - légalement ou non - sans interruption du XVI^e au XIX^e siècle, présente des caractéristiques nouvelles, qualitativement et quantitativement.

La racialisation de la traite et de l'esclavage

À partir du XVI^e - et même du XV^e siècle pour les Portugais – pour exploiter leurs colonies aux Amériques ou dans l'océan Indien, les Européens se tournent vers le marché de captifs africains dont ils stimulent massivement le développement. L'exploitation de cette main-d'œuvre d'origine africaine par les Européens dans leurs colonies naturalise la condition d'esclave en une conception racialisée, en l'associant intimement à des caractéristiques phénotypiques (le « noir »). C'est à partir du XVIII^e siècle que le mot « nègre » - issu portugais *negro* (noir) devient synonyme d'esclave.

Une traite massive

Le commerce d'esclaves en provenance d'Afrique subsaharienne remonte à la plus haute Antiquité, et au Moyen-âge, le commerce d'esclaves était très organisé en Méditerranée. Mais l'importance numérique des transferts de population de l'Afrique vers les colonies européennes fait prendre à ce commerce d'êtres humains une dimension nouvelle : environ 15 millions d'Africain.e.s furent achetés et déportés sur le continent américain, dans la Caraïbe, et dans les îles de l'océan Indien entre le XV^e et le XIX^e siècles. La traite atlantique, stimulée par le développement du système de plantation, connut un développement exponentiel : entre 1500 et 1640, 800 000 captifs africains arrivèrent au Nouveau Monde. Ils furent plus de 7 millions au XVIII^e siècle.

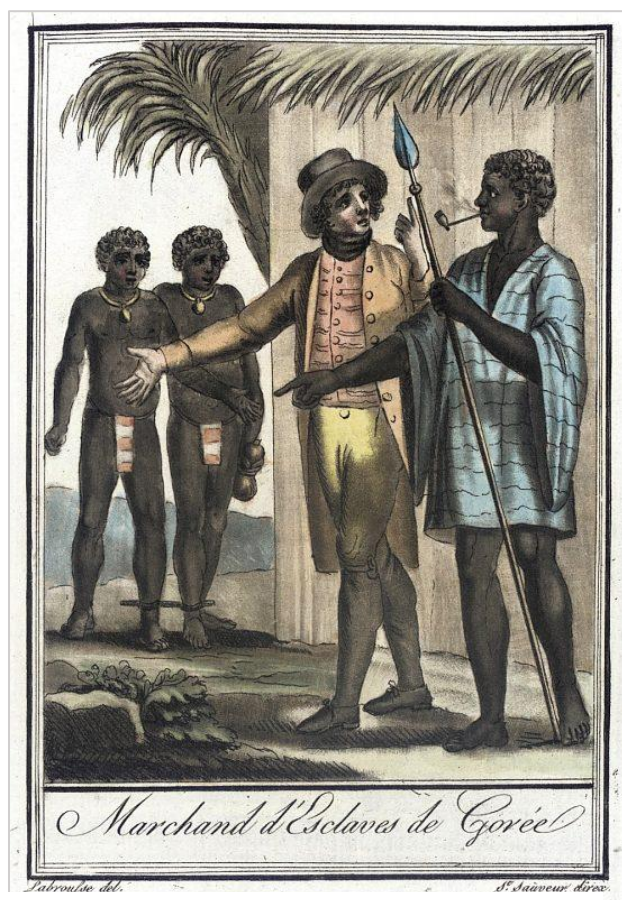


Reconstitution de la position de captifs africains, à bord du navire français l'Aurore. Ce navire a quitté La Rochelle qui a quitté la Rochelle en 1784 a acquis environ 500 Africains à Malembo, dans la région de Kwanza Nord, et a navigué vers Saint Domingue. L'illustration montre l'entassement des captifs et les zones de stockage. Jean Boudriot, *Traite et Navire Négrier*, Collection Archéologie Navale Française (Paris 1984), p. 87. <http://www.slaveryimages.org/s/slaveryimages/item/2552>

Une traite organisée

De la capture en Afrique à la vente aux colonies, ce commerce d'êtres humains était très structuré. En Afrique, le commerce d'Africain.e.s était parfois encadré par des traités signés entre certains rois et chefs locaux et les divers représentants des puissances européennes. Quelle que soit la méthode de recrutement (prisonniers de guerres, victimes de razzias, prisonniers pour dettes...), les **captifs** étaient acheminés - dans des conditions parfois très difficiles - jusqu'aux côtes où ils étaient vendus aux Européens par des commerçants autochtones, qui servaient d'intermédiaires.

L'achat en Afrique



Marchand d'esclaves de Gorée (Sénégal). Gravure, *Encyclopédie des Voyages* de Jacques Grasset de Saint-Sauveur, 1796.,

Les opérations d'achat de captifs se déroulaient à partir des **comptoirs** édifiés par les puissances européennes sur les côtes africaines. Les conditions de la traite différaient selon les besoins et les usages des interlocuteurs africains. Tissus, armes, outils, vins et alcools, **cauris**, métaux formaient l'essentiel des cargaisons destinées à l'achat des captifs. Partout existait un protocole établi avec les autorités locales pour entamer, réaliser et clore la traite. Cela impliquait notamment des négociations serrées et des cadeaux pour obtenir le droit de commerce des rois ou des chefs locaux. Le navire aménagé pour le transport des captifs restait entre deux et six mois sur les côtes de l'Afrique de l'Ouest, ou sur les côtes orientales d'Afrique et à Madagascar.

Le passage du milieu

En **droiture** ou non,, la traversée était longue (entre 1 et 3 mois selon le lieu de départ et de destination), d'autant plus qu'elle s'effectuait dans des conditions très difficiles pour les captifs : entassement, peur, violence régnaient sur ces navires . En cas de mauvais temps, les conditions de la traversée devenaient effroyables, les captifs croupissant dans un espace confiné infesté par leurs déjections, favorisant la propagation de maladies, donc la mortalité. Très inégale selon les expéditions, elle s'élevait en moyenne à environ 15 % du total des captifs embarqués, soit entre 1,6 et 2 millions de disparus en mer, ce qui a pu faire comparer l'Atlantique à un vaste cimetière.

La vente aux colonies

À leur arrivée dans les colonies, les Africain.e.s subissaient une opération de rafraîchissement afin d'augmenter leur valeur (lavés, rasés, enduits d'huile de palme, mieux nourris). La vente était annoncée par des affiches, des criées, par voie de presse ou encore par l'envoi de coursiers dans les plantations. Lors des enchères individuelles - sur une place publique ou sur les bateaux (illustration ci-dessous) - les acheteurs potentiels pouvaient examiner les captifs. Ils étaient souvent vendus par « lots » de quatre à dix individus comprenant femmes, enfants, adultes âgés et homme jeune. Le prix dépendait de l'aspect physique et des conditions du marché de la main-d'œuvre servile. L'acheteur payait essentiellement avec des denrées locales destinées au marché européen (sucre, tabac, café, indigo, ou coton...).



Scène de vente d'esclaves à bord du Marie-Séraphique, au large du Cap Français, Saint-Domingue, en 1773 (détail) © Musée d'Histoire de Nantes

Pour aller plus loin

Marcel Dorigny, Bernard Gainot, *Atlas des esclavages – De l'antiquité à nos jours*, Autrement, 2017

Bernard Gainot, *L'empire colonial français de Richelieu à Napoléon*, Armand Colin, 2015

Marcus Rediker, *À bord du négrier*, Seuil, 2013

Gilles Gauvin, *Abécédaire de l'esclavage des Noirs*, Dapper, 2007

Éric Saugera, *Questions sur l'esclavage et la traite des Noirs*, Editions CAIRN, 2012

www.slavevoyages.org : une base de données complète relative à la traite atlantique. Le site propose également des ressources variées (cartes, chronologies, animations, images, archives etc.)

L'empire colonial français : repères chronologiques

1454

Le pape Nicolas V autorise le roi du Portugal, à pratiquer la traite (commerce) sur le continent africain et à soumettre - y compris mettre en esclavage - tous les peuples non chrétiens.

1492

Christophe Colomb arrive aux Amériques.

1518

Charles Quint autorise la traite et l'esclavage.

1626

Les premiers esclaves africains arrivent dans la partie française de l'île de Saint-Christophe (aujourd'hui appelée Saint-Kitts) aux Antilles.

1635

Prise de possession de la Guadeloupe et de la Martinique par des colons français.

1642

Louis XIII autorise la traite et l'esclavage aux colonies d'Amérique.

1664

Colbert fonde la Compagnie des Indes.

1665

Prise de possession de la Guyane et de l'île Bourbon (La Réunion) par la France.

1672

Première expédition d'un navire négrier partant du port de Bordeaux.

1688

Premières expéditions de navires négriers partant des ports de Nantes et de Saint-Malo.

1716

Permission du roi de faire de la traite accordée à Rouen, La Rochelle, Bordeaux et Nantes.

1749

Année de traite française la plus intense.

1783

Orientation de la traite française vers l'Océan Indien et les côtes orientales de l'Afrique.

1794

Abolition de l'esclavage par Convention, qui suppose l'arrêt de la traite, même si elle n'a juridiquement pas été abolie. Dans les faits, la traite française a existé durant toute la période révolutionnaire.

1817

Loi française abolissant l'introduction d'esclaves noirs dans les colonies françaises. Elle est renouvelée le 25 avril 1827 et le 22 février 1831.

ÊTRE ESCLAVE DANS LES COLONIES FRANÇAISES

Si la condition partagée des personnes mises en esclavage est la privation de liberté, l'assujettissement à la volonté d'un propriétaire et le travail permanent, vivre en esclavage dans les colonies européennes impliquait le plus souvent d'être exposé aux violences physiques et aux brimades, à des degrés variés.

Un statut juridique commun

En France, depuis l'édit de Louis le Hutin en 1315, l'esclavage était banni en droit du sol français. « L'Ordonnance sur les esclaves des îles de l'Amérique » promulguée en 1685 par Louis XIV (qu'on appellera communément à partir du XVIII^e siècle le **Code noir**) définit un nouveau cadre juridique spécifique aux colonies françaises : l'esclavage y est légalisé, et réglementé. L'esclave y est défini comme une chose (un « bien meuble », article 44) qui peut donc être achetée, vendue, transmise à l'égal de tout autre objet. Cependant, sa nature humaine n'est pas niée et lui confère certains droits : il peut être baptisé (article 2), a le droit de se marier (articles 10 et 11), et d'être enterré dans un cimetière chrétien s'il a été baptisé (article 14). Il peut être affranchi (art. 59) et obtenir les mêmes droits qu'une personne née sur le sol de France métropolitaine.

Une grande diversité de situations



Mulâtresse de la Barbade, d'après Agostino Brunias, gravure, 1779, Museum & Historical Society, Bridgetown, Barbados.

Au-delà de l'opposition juridique entre libres et non libres, dans les faits, les sociétés des colonies européennes, très hiérarchisées - sur la base d'un critère de couleur à partir du XVIII^e siècle dans l'Amérique des plantations - étaient complexes et très diverses. Entre le riche planteur et l'esclave travaillant aux champs, des personnes aux statuts sociaux variés se côtoyaient dans les colonies : des « petits Blancs », engagés pour 36 mois au XVII^e siècle ou simples salariés, mais aussi des « libres de couleur », noirs ou métis, affranchis ou libres de naissance. La vie quotidienne des esclaves différait également en fonction des contextes économiques et géographiques : des Antilles à l'Amazonie, des Amériques aux Mascareignes, les conditions étaient bien différentes.

Elle dépendait aussi du caractère du propriétaire. Dans les villes et les bourgs, les esclaves exerçaient les métiers les plus divers (charpentiers, marins, couturières, commerçants et domestiques de toutes sortes ou encore violoniste). En Europe, malgré les nombreuses interdictions, on rencontrait également des esclaves, ramenés par leur propriétaire comme domestiques, ou pour suivre un apprentissage.

L'habitation, cadre de vie dominant dans les « îles à sucre »

La majorité des esclaves de l'empire colonial français vivaient et travaillaient dans des habitations (plantations) de taille et de nature variable : entre une très grande habitation-sucrerie à Saint-Domingue qui pouvait compter jusqu'à 1200 esclaves et une petite habitation caféière en Guyane qui en détenait une dizaine, les cadres de vie et de travail des esclaves était bien différents. Au sein de ces habitations, la nature du travail effectué introduisait également des différenciations : 70 à 80 % étaient affectés aux travaux agricoles (les « nègres de jardin »), 10 à 20 % étaient des ouvriers qualifiés (« nègres à talent » tels que forgerons, charpentiers, maçons...), 5 à 10 % étaient des domestiques. Les femmes étaient très majoritairement présentes dans le travail des champs ainsi que dans les métiers du soin, mais accédaient rarement aux emplois artisanaux, alors que les hommes pouvaient plus facilement acquérir un savoir-faire technique. Parmi eux, certains domestiques étaient spécialisés (couture, cuisine, linge ...). Il existait également une hiérarchisation voulue par les maîtres au sein de la population servile, les tâches d'encadrement étant également déléguées à des esclaves (commandeurs), et exceptionnellement à des femmes.

La condition servile : violence, arbitraire, négociations

Quelle que soit leur situation, et au-delà de leur condition juridique, les personnes mises en esclavage étaient déshumanisées par ce système. Cette négation d'une identité propre se traduit dès leur arrivée s'ils sont Africains (*bossales*), ou peu après leur naissance s'ils sont *créoles* : c'est en règle générale le maître qui leur attribue un nom, même si dans la pratique ils portaient des prénoms d'usage africains ou créoles différents. Biens cessibles et aliénables, les esclaves pouvaient à la suite de transactions être complètement séparés de leurs familles, parfois dès l'enfance. Propriété d'un maître qui dans les faits exerçait sur eux un pouvoir quasiment sans limites, ils étaient donc soumis à son arbitraire et à sa violence : dans la majorité des habitations, aux Antilles particulièrement, la terreur – et notamment le châtiment pour l'exemple – était le principal moyen de contrôle d'une population servile démographiquement supérieure. En ville, les négociations étaient plus fréquentes, du fait d'activités économiques nécessitant plus d'autonomie des esclaves. À la campagne, les « esclaves à talent », et parfois les domestiques, pouvaient bénéficier de plus d'avantages.

Pour aller plus loin

Catherine Coquery-Vidrovitch, Eric Mesnard, *Être esclave Afrique-Amériques XV^e -XIX^e siècles*, La découverte, 2019

Jean-François Niort, *Le Code noir, idées reçues sur un texte symbolique*, Le cavalier bleu, 2015

Caroline Oudin-Bastide, *Travail, capitalisme et société esclavagiste - Guadeloupe, Martinique (XVII^e-XIX^e siècles)*, La découverte, 2005

Repères chronologiques

- 1685** Promulgation de « l'ordonnance sur les esclaves des Îles de l'Amérique », appelée « Code Noir » à partir de 1718. Elle concerne d'abord la Martinique, la Guadeloupe et Saint-Christophe, puis la partie française de Saint-Domingue (1687) et la Guyane (1704).
- 1716** Suppression du privilège de liberté accordé aux esclaves venant à séjourner sur le sol du royaume de France.
- 1738** Déclaration royale limitant le séjour des esclaves noirs en France à trois ans.
- 1777** La « Déclaration du roi pour la Police des Noirs » interdit à toute personne de couleur, libre ou esclave, d'entrer en France.
- 1778** Interdiction des mariages mixtes en France.

L'empire colonial français en 1789



D'après C. Grataloup,, L'Empire colonial Français en 1730, *Atlas historique de la France*, Les Arènes/l'histoire, 2020

REJETER L'ESCLAVAGE

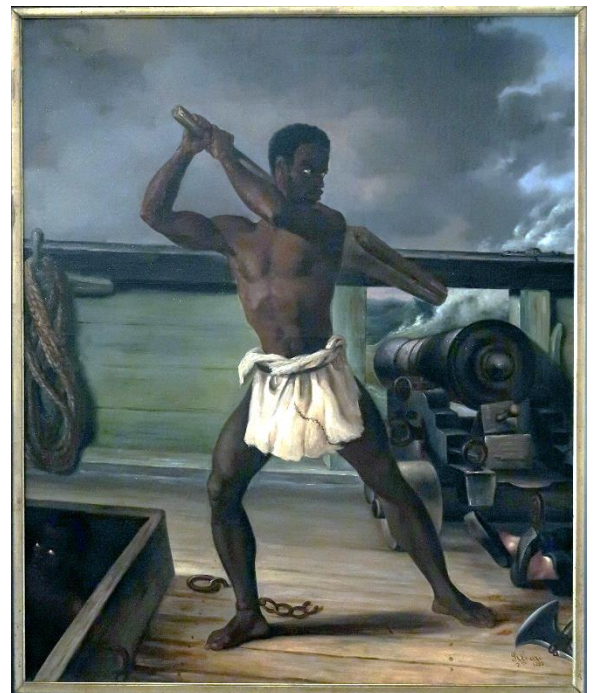
Pour répondre aux violences extrêmes, tant physiques que morales, à l'impunité des sévices infligés au travail, sur les plantations, dans les rues et sur les places publiques, captifs et esclaves eurent un recours quotidien à des modalités de résistance les plus diverses, de l'affirmation de soi à la révolte organisée. Ils furent des acteurs précoces et majeurs dans l'opposition à la servitude, bien que leur rôle ait été longtemps ignoré ou minoré.

Survivre au quotidien : rester humain

Dans le cadre d'un système coercitif, les personnes mises en esclavage ont su créer une « vie souterraine », élaborer des relations sociales, des solidarités, et inventer une culture commune que les maîtres ne pouvaient pas contrôler : des langages non verbaux (le *handshake* y puise ses origines), des chants et des musique (le *gwoka* guadeloupéen ou le *maloya* réunionnais en sont issus), des croyances et des pratiques religieuses (le vaudou par exemple à Saint-Domingue, aujourd'hui Haïti). La participation aux charivaris et carnivals (traditions importées d'Europe) étaient l'occasion ponctuelle de transgresser l'ordre social, et sont aujourd'hui encore dans les territoires d'outre-mer le temps fort de début d'année. Les dimanches et jours de fête, la fin de la récolte, les événements de la vie ou parfois simplement la nuit, étaient l'occasion de se rassembler pour discuter, accomplir des rites, ou renforcer une vie collective, avec des pratiques de danse, de chant, de musique, et de contes issus de la tradition orale africaine, alimentés par l'arrivée régulière des *bossales*. Autant de pratiques qui permettaient aux personnes mises en esclavage de gérer la violence qui leur était imposée, en s'affirmant en tant qu'acteurs de leur vie.

Résister : les refus du corps

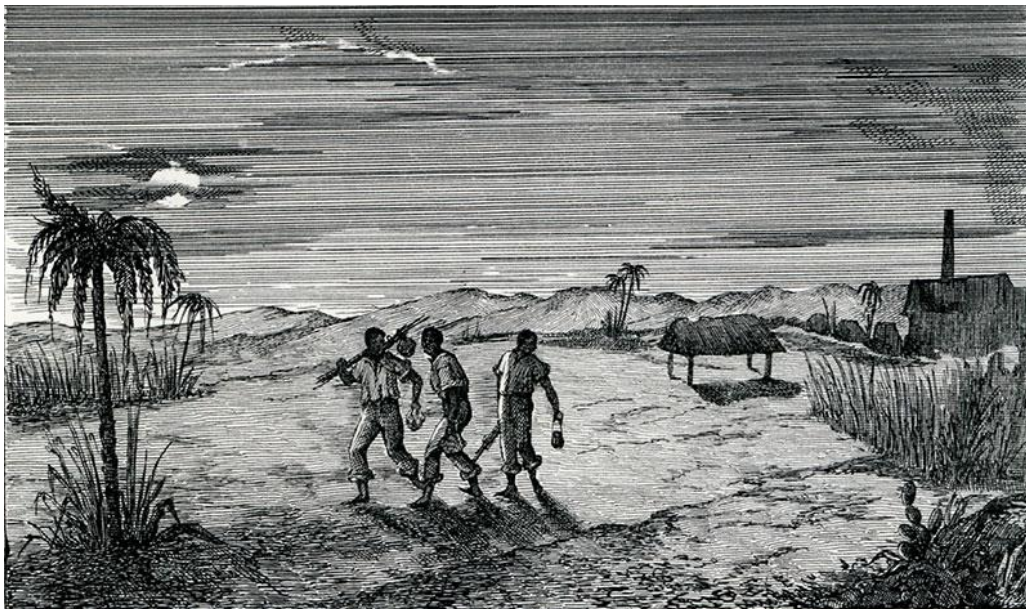
Dès la capture en Afrique, des résistances se font jour et le corps en est le premier instrument. Pour les hommes et les femmes embarqués de force, l'issue pour fuir un sort cruel (certains Africains imaginaient qu'ils étaient destinés à être mangés par les Européens) est parfois le suicide, en sautant par-dessus bord. Le refus de s'alimenter à bord est une autre forme répandue de résistance. Une fois arrivés à destination et acquis par des maîtres, les personnes mises en esclavage font parfois le choix de s'empoisonner, de se mutiler, de refuser de mettre au monde des enfants en provoquant des avortements. Ralentir la production en opposant la lenteur du corps au rythme du fouet, saboter les outils de travail, ou parfois empoisonner le bétail voire le maître et ses employés blancs furent des moyens de résister au système esclavagiste.



La rébellion d'un esclave sur un navire négrier. Édouard-Antoine Renard, 1839. Huile sur toile, Musée du Nouveau monde, La Rochelle.

Marronner : éprouver la liberté

« Un esclave qui « marronne » se réapproprie son corps et son temps, au moins temporairement, et se soustrait au pouvoir absolu de son maître »*. La fuite - ou marronnage - fut un puissant mode de résistance, indissociable de l'esclavage : il est présent dès les premiers temps de la colonisation, pratiqué à différents degrés. Le « petit marronnage » désignait une fuite momentanée, sans projet de sortir définitivement de l'esclavage ; le marron demeurait souvent à proximité de l'habitation et survivait en maraudant ou en bénéficiant de la complicité de connaissances, puis retournait à l'habitation, le plus souvent poussé par la faim. Le « grand marronnage » équivalait à une évasion durable, voire définitive que les planteurs craignaient bien davantage : outre la perte définitive de l'esclave en tant que bien, ils redoutaient les bandes organisées de marrons qu'ils percevaient comme des « sauvages », qui perturbaient l'ordre esclavagiste, en montrant notamment ce mauvais exemple aux esclaves. Sur le plateau des Guyanes ou à la Jamaïque, de véritables sociétés issues du marronnage se constituèrent de façon durable et obligèrent le pouvoir colonial à composer avec leurs chefs par des traités.



Tony de B.,
L'évasion,
gravure, *Les
Marrons*, L.-T.
Houat, Paris,
Ebrard, 1844 ;
Bibliothèque
administrative et
historique des
Archives
départementales
de La Réunion.

Se révolter : un processus irréversible vers l'abolition

Si l'abolition de l'esclavage en 1848 est l'aboutissement d'un long combat abolitionniste qui dénonça activement traite et esclavage en Europe, elle est tout autant le fruit de l'action des esclaves qui y prirent une part active et jouèrent un rôle décisif dans ce processus, de rébellions en révoltes et de révoltes en révolutions. Les révoltes d'esclaves s'intensifièrent au cours de la période révolutionnaire : dès 1789, révoltes et insurrections éclatèrent jusqu'au grand soulèvement des esclaves de Saint-Domingue dans la nuit du 21 août 1791, soulèvement victorieux qui imposa la première abolition de l'esclavage. Par le décret du 4 février 1794, la Convention étendit cette abolition à l'ensemble des colonies françaises. Après le rétablissement de l'esclavage par Napoléon

* www.marronnages.info.fr

Bonaparte en 1802, les anciens esclaves de Saint-Domingue menés par Toussaint Louverture puis Dessalines se libèrent de la domination française par les armes pour devenir la première république noire sous le nom d’Haïti. Jusqu’à l’abolition définitive de l’esclavage en 1848, les résistances actives se multiplient dans les colonies françaises, à la faveur du souvenir de l’indépendance de Saint-Domingue, puis de la possibilité de se réfugier dans les colonies britanniques, où l’esclavage est supprimé en 1833. La marche vers la liberté se fait irrésistible, malgré l’opposition des milieux colons les plus réfractaires ; la multiplication des affranchissements légaux dans la deuxième moitié du XIX^e siècle en témoigne.

Pour aller plus loin

www.marronnages.info : base de données comprenant plus de 22 000 annonces d’esclaves en fuite

<http://maronages.re/maronages/lexposition/#> : ce site très riche sur le marronnage à La Réunion a été commandé et coordonné par le service régional de l’inventaire de la Région.

Repères chronologiques

1791	Insurrection des esclaves à Saint-Domingue.
1793	29 août : abolition de l’esclavage à Saint-Domingue suite à la révolte des esclaves
1794	4 février (16 pluviôse an II) : abolition de l’esclavage dans les colonies françaises.
1802	Napoléon Bonaparte rétablit l’esclavage conformément à la législation en vigueur avant 1789.
1807	Angleterre et Etats-Unis interdisent la traite.
1815	Au congrès de Vienne, les principales puissances européennes (empire d’Autriche, Royaume-Uni, France, Portugal, Russie, Suède) s’engagent à mettre fin à la traite.
1817	Loi française interdisant l’introduction d’esclaves noirs dans les colonies Elle est renouvelée le 25 avril 1827 et le 22 février 1831.
1848	27 avril : la France abolit l’esclavage dans toutes ses colonies.

LEXIQUE

Bossale : esclave né en Afrique, par opposition au créole.

Captif : le captif n'est pas encore un esclave ; il est celui qui ayant été capturé, n'a pas encore été acheté par un maître.

Cauri : petits coquillages blancs originaires des îles Maldives, dont les Africains se servaient comme d'un instrument monétaire.

Commandeur : terme désignant un individu souvent esclave chargé d'encadrer le travail des autres esclaves sur la plantation.

Commerce en droiture : voyages effectués par un navire de commerce en droite ligne entre un port de départ et un port d'arrivée. Le commerce d'esclaves en droiture reliait les côtes africaines aux côtes américaines sans passer par l'Europe.

Commerce « triangulaire » : ainsi est communément appelé le commerce entre trois zones géographiques, qui se déroulait en trois étapes : échanger des produits bruts et manufacturés européens contre des captifs Africains ; transporter ces captifs pour les vendre dans les colonies ; vendre ou échanger les captifs contre des denrées coloniales destinées aux marchés européens.

Comptoirs : installations côtières (de taille variable) permettant aux navires européens de faire du commerce et de se ravitailler en Afrique.

Code Noir : c'est le nom par lequel on désigne communément à partir du XVIII^e siècle « l'ordonnance (ou édit) de mars 1685 sur les esclaves des îles de l'Amérique » préparée par Colbert et achevée par son fils puis promulguée par Louis XIV. Ce texte législatif concerne principalement la condition juridique des esclaves et des affranchis, et règlement les relations entre maîtres et esclaves. D'abord appliqué à la Martinique, à la Guadeloupe, et Saint-Christophe, il fut ensuite étendu à la partie française de Saint-Domingue, puis à la Guyane. Enfin d'autres codes spécifiques furent promulgués pour les Mascareignes et la Louisiane et en 1723 et 1724.

Créole : né aux colonies. Cet adjectif est attribué aux hommes et femmes nées dans les colonies américaines quelle que soit leur couleur de peau, par opposition à ceux qui sont nés en Europe ou en Afrique.

Gwoka (Guadeloupe), **Maloya** (La Réunion) : formes d'expression artistiques associant chant, danse, et musique. Elles sont aujourd'hui inscrites au patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco (voir le site de l'Unesco).

Habitation : unité d'exploitation agro-industrielle comprenant terres agricoles, bâtiments et installations de transformation d'une plantation (de canne à sucre, café, indigo...) et logements dans les Antilles françaises, en Guyane et à la Réunion.

Îles à sucre : surnom donné aux colonies françaises dont la principale et plus rentable des productions était le sucre.

Marronnage : terme provenant probablement de l'espagnol « cimarron » (retour à l'état sauvage) qui désigne la fuite et l'état du fugitif échappant à l'espace de l'habitation.

Navire négrier : navire aménagé pour le transport d'esclaves, qui y sont attachés dans l'entrepont (entre le pont supérieur et le pont inférieur du navire). Cet aménagement est temporaire : il est effectué au moment de l'achat des futurs esclaves, près des côtes africaines, par un charpentier.

Traite : mot synonyme de commerce à l'époque moderne. Les Européens l'ont utilisé pour désigner le commerce des Africains contre des marchandises dites de traite (tissus, armes, alcool, métaux principalement).

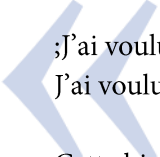
AU FOND DE L'EAU



Jason deCaires Taylor, *Vicissitudes*, 2012. © Jason deCaires Taylor, all rights reserved / Adagp, Paris, 2021

A propos de l'image

L'œuvre *Vicissitudes* a été réalisée par le sculpteur britannique Jason deCaires Taylor. Elle est installée dans la mer des Antilles dans la baie de Molinere (île de la Grenade) et comprend 26 statues de jeunes femmes et hommes se tenant par la main en cercle, faisant face aux fonds marins. Les sculptures sont immergées par 4 mètres de fond et pèsent en tout 15 tonnes. Si *Vicissitudes* a été immédiatement interprétée comme un hommage aux esclaves morts durant la traversée de l'Atlantique, il faut cependant préciser que Jason deCaires Taylor s'est toujours défendu d'avoir eu cette intention au départ, tout en se félicitant que « cela interroge notre identité et notre histoire ».



J'ai voulu raconter, une histoire que je n'habite pas.
J'ai voulu m'accoler, au récit de ces échoués.

Cette histoire n'est pas la mienne,
Pourtant elle me colle à la peau.
Cette histoire, à qui elle est ?
Les fils se sont emmêlés.

J'appartiens à ceux dont les larmes se sont taries,
A tant pleurer l'ombre de leurs disparus.
Moi j'appartiens à cette rive, celle du bord des terres.
La rive de ceux qu'ils n'ont pas emportés.

C'est pas nous,
C'est eux,
Qu'ils ont embarqués.

C'est pas nous.
C'est eux,
Qu'ils ont mis dans les cales.

Et ce matin, pourtant,
Mes pas se sont déportés.
J'ai entendu au loin,
La voix me chatouiller.

Je me suis approchée des eaux,
Et tendu mes oreilles.
Alors la fille de l'eau,
A déclamé sa chanson.

Je viens d'une langue aux accents âpres,
Qui dit la terre et le sang.
Une langue aux sons qui s'entrechoquent,
Et aux mots doux pour l'aurore.

Je viens d'une ville couleur ocre,
Bordée de gouffres immenses.
Une ville aux abords glissants,
Battue de pluies fragiles.

Je viens d'une lignée liée au sel,
Solidaire des larmes et de la mer.
Je viens d'un sang à l'histoire renversée,
Nos peaux en portent les sillons.

Je viens d'un pays au nom béant,
Aux frontières fracassées.
Nous sommes partis un soir de rapt,
Inaugurant la Grande Saignée.

Déplacés,
Nous.
Démembrés,
Nous.
Amputés des nôtres et de nos vies,
Pour édifier leurs cités.

J'ai dit,
Non, je n'irai pas,
Je ne bâtirai pas votre monde.
Qu'il s'effiloche en mille lambeaux,
Et que l'Histoire m'oublie aussi.

Cette nuit-là j'ai tout rassemblé.
Mes membres atterrés.
Mon cœur apeuré.
Mes chairs révulsées.

Non,
Mon corps a dit.

Mort,
Mon corps s'est fait.

Mort,
Il s'est dérobé.

Mort,
Il s'est glissé.

J'ai trouvé ce creux au fond des eaux,
Comme enveloppe, comme refuge.
J'y ai recousu ma peau trouée,
Et bercé ma mémoire agitée.

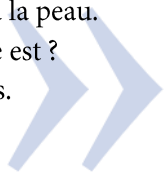
Nous sommes ces corps sortis des cales,
Dépouilles privées de tombeau.
Nos voix s'emmêlent au bruissement des vagues,
Notre récit n'a pas d'épilogue.

Nous sommes les corps pourrissant sous l'eau,
Fantômes d'un passé silencieux.
Notre chant s'engouffre sous vos maisons,
Et percutent vos songes étoilés.

La voix de la fille de l'eau s'est mêlée aux prémices du jour.
Des nuits, des jours, encore, sa chanson a résonné.

Moi j'ai voulu raconter, une histoire que je n'habite pas.
J'ai voulu m'accoler, au récit de ces échoués.

Cette histoire n'est pas la mienne,
Pourtant elle me colle à la peau.
Cette histoire, à qui elle est ?
Les fils se sont emmêlés.



Ysiaka Anam

A propos de l'autrice

Ysiaka Anam est née quelque part en Afrique de l'Ouest, avant de suivre l'exode familial vers la France. Elle grandit en région parisienne, puis s'installe dans le sud de la France. Les lieux et la mémoire constituent les thèmes fil-rouge de sa pratique. Ysiaka Anam les a abordées à travers différentes disciplines (littérature, anthropologie, psychologie...). Son écriture explore les zones où le plus intime vient enlacer les questions collectives.

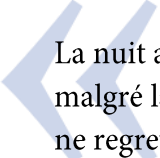
MOI SANITE BELAIR, OFFICIER DE L'ARMEE REVOLUTIONNAIRE DE SAINT-DOMINGUE



Billet de dix gourdes à l'effigie de Sanité Belair, émis par l'Etat haïtien lors du bicentenaire de l'indépendance d'Haïti en 2004

A propos de l'image

Sanite Belair, ou Suzanne Belair, née en 1781 et morte en 1802, a été une révolutionnaire et un officier de l'armée auprès de Toussaint Louverture à Saint Domingue lors de la révolution qui amorça l'abolition de l'esclavage et la proclamation de la première République noire en 1804, sous le nom d'Haïti. Son portrait se trouve imprimé sur les billets de dix gourdes (monnaie nationale) en 2004, à l'occasion de la commémoration de l'indépendance du pays. Elle succède à Catherine Flon, autre personnalité révolutionnaire haïtienne et première femme à être représentée sur un billet haïtien



La nuit a été longue. Nuit sans fièvres ni terreurs malgré les rudes batailles des derniers jours, malgré la blessure à l'épaule gauche, la capture de Charles Bélair mon époux et sa mise à mort. Je ne regrette rien. Je me suis domptée jusqu'aux os. Les lueurs cotonneuses du devant jour filtrent par l'étroite ouverture et inondent lentement le cachot. Mains nouées, pieds enchaînés, je ferme les yeux, penche la tête contre le mur, accueillant ce dernier souffle sur mon visage. Je frémis doucement.

Née affranchie, j'ai déserté une à une ces taches que l'on dit féminines pour répondre à l'appel d'un torrent impétueux. Pour me soumettre à son empreinte souveraine en moi. Très tôt j'ai manié le sabre, appris à maîtriser un cheval d'une main forte et plus tard je me suis endurcie aux combats au corps à corps. Octroyée, la liberté ne me suffisait pas, comment alors aurais-je pu aujourd'hui courber la nuque et plier le genou dans les fers de l'esclavage. Jamais! Cette fois je l'arracherai moi-même cette liberté, fut-ce contre la plus grande armée du monde, celle de Napoléon Bonaparte.

Charles Bélair, mon époux, m'entends-tu? Toussaint fait prisonnier, que de rudes combats nous avons mené côte à côte dans les environs de Vérettes, dans toute l'Artibonite, moi haranguant les soldats comme j'aime tant le faire et toi menant les troupes avec vaillance! Quelques déserteurs polonais et prussiens nous ont même rejoints dans ces affrontements autour de la chaîne des Matheux comme pour nous dire que la liberté ne connaît ni couleur ni origine.

Tu es mort en brave, à hauteur d'homme, la main sur le cœur. Je m'apprête à te suivre. De là où tu es, peux-tu me dire si Dessalines fut contraint de nous trahir? L'a-t-il fait par calcul, jugeant notre insurrection prématurée, vouée à l'échec? Je ne le saurai jamais. Toutes les victoires, même les plus belles, couvreraient-elles des faiblesses inconnues? Je veux encore aller, résolue, têtue, vers cet horizon où la liberté ne fait pas naufrage!

J'entends le cliquetis des clés dans la serrure. Je vais mourir mais pas comme le tribunal l'a décidé. La sentence résonne encore à mes oreilles: « ...considérant le grade militaire de Charles et le sexe de Sanite, son épouse, condamne ledit Bélair à être fusillé et ladite Sanite, sa femme à être décapitée » Jamais! Moi Sanite Belair, officier de l'armée désormais révolutionnaire de Saint-Domingue, je mourrai debout, fusillée.

La lumière m'éblouit. Dans l'encadrement de la porte, trois silhouettes que j'ai du mal à distinguer. Deux soldats m'encadrent, le troisième nous suit. Je me lève dans un ultime effort. Ma marche est lente à cause des chaînes. Le soleil est déjà haut dans le ciel.

Devant l'échafaud, je rassemble mes forces. Je refuse d'avoir les yeux bandés. Deux fois, les bourreaux tentent sans succès de me poser la tête contre le billot. Un murmure s'élève de la foule. Je hurle ma volonté de mourir fusillée. L'officier commandant le détachement finit par céder. Debout au sommet du monde je cherche des yeux le passage vers l'horizon. Au loin, dans les montagnes, des appels de conques de lambis. Les esclaves marrons, ceux-là qui ne veulent être esclaves ni des Blancs ni des Noirs commencent déjà une autre histoire. Je souris et regarde les fusils pointés vers moi.

Je m'écroule, un goût de sang dans la bouche.



Yanick Lahens

FIGUIER MAUDIT



Ancienne prison de Petit-Canal, Guadeloupe, aujourd'hui envahie par un « figuier maudit ». © Aurélien Brusini

A propos de l'image

Cette prison était située à Petit-Canal en Guadeloupe, site de débarquement des navires transportant des captifs. La légende raconte que les esclaves auraient planté des graines de figuier sous ce bâtiment lors de sa construction, afin de laisser les arbres se venger en le détruisant lentement. La nature a pris le dessus, le figuier dit « le figuier maudit » a arraché le toit de la prison de Petit-Canal. Le bâtiment est aujourd'hui en ruines.

Ils m'ont trouvée dans la citerne où je me cachais. Je nage mieux qu'un poisson mais les hommes étaient cinq autour de moi avec autant de chiens. Ils m'ont sortie de là. Ils m'ont jetée dans la prison de Petit-Canal et maintenant ils se reposent.

J'ai quinze ans. Combien de fois je me suis échappée de l'habitation et des champs de mon maître ? Je ne compte plus. J'ai toutes les traces sur mon dos. Maintenant, ils l'ont averti que je suis là et il va venir me chercher. Je sais ce qui m'attend. Il pourra bien prendre ma vie. Il ne prendra pas ma liberté.

Je vois une fenêtre minuscule, très haut dans le mur de la prison. Je n'arrive pas à quitter des yeux la pousse verte qui a commencé à grandir, là-haut, entre les pierres. Je la vois. Je la reconnais. Une petite graine de figuier vient de germer dans l'encadrement de la fenêtre. C'est une pousse de figuier étrangleur qu'on appelle figuier maudit. Je sais sa force. Pour moi, c'est la pousse d'un figuier béni. Elle a l'air fragile mais elle finira par gagner. Les gardiens dorment dehors et ils ne le savent pas. Elle soulèvera le toit de la prison. Elle fendra les murs. Elle arrachera les chaînes rouillées. Ses racines et ses branches triompheront de tout.

Je ne vieillirai pas assez pour voir cela. Non, je ne vieillirai pas. Mais il y aura un jour, dans très longtemps, des enfants et des oiseaux pour jouer dans les ruines, au milieu des pierres effondrées, pour grimper dans les branches du figuier. Je le sais et je souris. Je sens déjà sous ma peau le frisson de leur liberté.

Timothée De Fombelle

A propos de l'auteur

Romancier, Timothée de Fombelle a passé deux années de son enfance en Côte d'Ivoire. Etudiant, il fonde une troupe de théâtre pour laquelle il écrit et met en scène. *Le Phare*, créé avec l'acteur Clément Sibony et récompensé par le « Prix du Souffleur » 2002, le révèle comme auteur de théâtre. En 2006, il se tourne aussi vers la littérature de jeunesse avec *Tobie Lolness*, son premier roman pour adolescents. Le roman rencontre un succès mondial et est traduit en 29 langues. En 2020, il publie aux éditions Gallimard le premier tome d'*Alma, le vent se lève*, qui met en scène des adolescents face à la traite.

BWA KAYIMAN



Ulrick Jean-Pierre, *Bois Caïman* © 2018 Ulrick Jean-Pierre Art Studio, avec l'aimable autorisation de l'artiste.

A propos de l'image

La cérémonie du Bois-Caïman est une réunion d'esclaves marrons censée s'être déroulée dans la nuit du 14 au 15 août 1791, acte fondateur de la révolution et de la guerre d'indépendance en Haïti. Dutty Boukman organise une cérémonie vaudou pour les esclaves marrons. Une prêtresse mambo plonge un couteau dans un cochon noir créole sacrifié, et les assistants boivent son sang afin de devenir invulnérables. Boukman ordonne alors le soulèvement général. La tenue et le déroulement de cet événement, considéré aujourd'hui comme fondateur de la révolution haïtienne en l'ancrant dans le vaudou, la culture africaine, ou afro-haïtienne, font encore débat dans l'historiographie.



Voum Vap
De lucioles
Dans ma voix
Mon cœur qui bat
Mon sang qui bout
Mélopée
Syncopée
Ballade inachevée
J'écris
Pour
Déchirer le voile
De l'histoire
Libérer
Mon gospel
Et faire acte
De présence
Au monde
J'écris
Par
Devoir de mémoire
En souvenir
Du futur

Bwa Kayiman
Saint Domingue
Ayiti
Kenbé la
Manifeste
Contre l'oubli

Fils d'un cyclone et d'un volcan
Je suis
Descendu
De mon arbre tropical
Pour casser le mythe
Du bon sauvage
Au pas sage
Colorer le paysage
Au passage
Et faire goûter
Aux esprits indigents
Mon humanité d'indigène
Dissident dandy descendant
De nègre marron

Je suis
Venu
Dire
Qui j'étais
Qui je suis
Qui je serai
Un nègre
Noir
Debout
Digne
Digne
Debout
Comme la parole
De Césaire
Poudrière

Bwa Kayiman
Saint Domingue
Ayiti
Kenbé la
Manifeste
Contre l'oubli


Une nuit
Un chant de révolte
S'éleva
Depuis une île veilleuse
Offrant
Gloire à toutes celles à tous ceux
Qui de leurs cris
Tissent les feux
De l'aube

Une nuit
Du mois d'août
De l'an 1791
Une mambo prêtresse
Et un prêtre
Vaudous
Cécile Fatiman
Et Dutty Boukman
Donnèrent ordre
De soulèvement général
Aux esclaves

Une nuit
Qui cherche
Encore
Parfois
Son jour
D'après

Bwa Kayiman
Saint Domingue
Ayiti
Kenbé la
Manifeste
Contre l'oubli

J'écris
Pour
Allumer
Des boucans d'espérance
Et chaque matin mutin
Je lave mon visage
Dans le *Cahier*
Et je vois se lever
Au loin
Le soleil de la conscience
Le sens de la dissidence
La naissance
De la parole
De l'homme
Dont la bouche fut
La bouche
Des malheurs qui n'ont point de bouche



Capitaine Alexandre

A propos de l'auteur


Poète slameur et romancier, membre fondateur du « Collectif On A Slamé Sur La Lune », Marc Alexandre Oho Bambe dit Capitaine Alexandre, sème des notes et des mots, de résistance et de paix, de mémoire et d'espoir. Être écrivain au tempo du cœur, il inscrit ses poèmes et ses pas dans ceux essentiels, de ses guides à penser et professeurs d'espérance : sa poésie chante les possibles, le don de soi, l'amour et la révolte, la quête de l'humain, « rien que l'humain » et le refus radical de vivre « les bras croisés en l'attitude stérile du spectateur ».

LIBERTE MUSICIENNE



A propos de l'image

Cette carte postale ancienne est la version colorisée d'un dessin paru dans le journal *The Chronicle* en 1852, accompagné de la légende suivante : « un esclave écoute la musique d'un homme blanc ».



En apparence, ils sont des maîtres dans leur habitation. Ils sont mes maîtres, fils et filles de colons, de leurs pères maîtres et possesseurs du domaine, de leurs femmes et leurs enfants, de leurs récoltes, leurs codes et leurs biens meubles, propriétaires de nous leurs esclaves, de nos cases, nos corps, nos familles et nos destinées.

Mais ces six jeunes humains élégamment vêtus n'ont à cette heure paisible d'après soleil, ni fouets, ni fusils, ni épées, ni codes, tout occupés à jouer de la musique à l'intérieur de leur salon. Ils ne semblent attentifs qu'au déchiffrement de leurs partitions bien en vue au centre du tableau. Ils ont l'air à des lieues de toute domination : jeunes filles au chant et jeunes gens armés seulement d'un violon et d'une flûte. Serviteurs dociles de la partition à déchiffrer ensemble avec délicatesse, forcés d'abandonner toute maîtrise égoïste, avec une humilité qui est pour moi un mot si proche du mot humanité.

Aucun d'entre eux ne peut imaginer que je puisse être là, avec leur habitude de nous considérer comme des corps transparents, des astres morts sans âmes. Moi, ce grand nègre esclave pieds nus et grossièrement vêtu, sans défense et sans coutelas, échappé du champ de canne et du ghetto de sa rue cases-nègres, bravant l'interdit de s'approcher sans ordre de la maison des maîtres sous peine de punition, moi avec toute ma puissance à deux pas de leur fragiles personnes. Je leur suis invisible, humain silencieux juste à portée de leur humanité, pour me laisser pénétrer de leur musique qui s'envole libérée d'eux-mêmes par leur fenêtre ouverte, en flot de notes offertes à mes oreilles voleuses très attentives à sa force et sa beauté.

Eux, je les observe et les découvre dans leur nudité d'êtres. Ils se veulent au service de la partition, mais pour y arriver, ils doivent d'abord faire l'effort de laver leurs yeux et leurs oreilles des cacophonies violentes de la journée, de ses cris, ses pleurs, ses hurlements d'ordres, ses sifflements de fouets, ses commandements, ses silences imposés. Pour s'imposer de les ouvrir, l'espace d'un instant de plaisir musical, à la pureté des rythmes accordés et des unissons partagés.

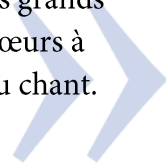
De toute la force de mon corps et âme, je me suis avancé sans peur pour imprégner mes oreilles à l'affût de cette musique si belle qu'elle asservit mes petits maîtres à sa beauté, qu'elle s'empare de leurs mains nues, délicatement posées sur l'archet, la flûte et la fragile partition de papier, et me fait découvrir tout ce qu'elle trahit de leurs désirs, de leurs rêves, de leurs visions, de leur fragilité, de leur art, en un mot de leur humanité.

Car moi je sais que la musique, étant parfaitement aveugle, est par sa nature ignorante des murs, des barricades et des ghettos, avec toujours des clés à sa portée. Celle-ci vient en douce s'offrir à moi et imprégner ma nudité de ce larcin musical qui nourrira à son tour mes propres rêves, mes désirs, mes visions, tout mon être entraîné irrésistiblement vers ces notes dérobées, comme l'abeille vers un pollen, comme la soif vers sa source, comme l'humain asservi vers sa libération.

J'écoute ainsi la voix de cette jeune fille dont son chant proféré ne voit ni la couleur ni le costume, ni la race ni la classe, mais seulement sa voix de désir d'envol échappé à ses lèvres, sa voix qui s'envole hors du corps limité, aérienne au diapason de l'aigu de la flûte et du violon, et qui viendra rejoindre, au profond de mon cœur et mes oreilles, au-delà des distances imposées, des interdits et des ségrégations, les voix graves de gorge de mes sœurs esclaves raptées, ravies, voix de déchirures raccommodées et de gravité ravaudée, qui s'élèveront libérées à leur tour dans la nuit survenue, hors du silence révoqué par nos baillons arrachés et nos pieds déchaînés.

Alors, je m'en retournerai vers les cases nègres de mes frères et mes sœurs, vers nos minuits de mélodies créoles, nos rappels d'harmonies d'Afrique et de nos Amériques, métissés de ces

partitions conquises à leur Bach et leur Mozart d'Europe, librement dérobées et adjointes à nos combats, pour cadencer de toutes musiques offertes, nos révoltes logiques, nos marches de dignité, nos résistances à tous les esclavages et toutes les réductions au silence, avec nos poings grands ouverts par nos battements de mains nues, pour les modulations épanouies de nos chœurs à l'unisson, le tissage des solitudes et des polyrythmies, du cri au silence, et du silence au chant.



Daniel Maximin

A propos de l'auteur

Daniel Maximin, né à la Guadeloupe, est poète, romancier et essayiste. Il vit et travaille à Paris. Il a d'abord été professeur de Lettres, et d'Anthropologie, puis producteur de programmes francophones sur l'antenne de France Culture (émission *Antipodes*). Il a été ensuite Directeur Régional des Affaires Culturelles de la Guadeloupe et à partir de 1997, commissaire de plusieurs manifestations nationales encadrées par le ministère de la Culture (dont le cent-cinquantième de l'abolition de l'esclavage en 1998, l'Année de la Francophonie en 2006). Il est l'auteur entre autres ouvrages de trois romans : *L'isolé soleil* (1981), *Soufrières* (1987), et *L'île et une nuit* (1996), publiés aux Editions du Seuil, ainsi que d'un récit autobiographique : *Tu, c'est l'enfance* (Editions Gallimard, 2004).

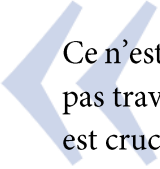
LA VIE SECRETE DE MADELEINE



Marie-Guillemine Benoist, *Portrait de Madeleine*, 1800. Photo © PMN - Grand Palais (musée du Louvre), Thierry Le Mage

A propos de l'image

Marie-Guillemine Benoist peint une femme noire, vraisemblablement domestique au service de son beau-frère, administrateur en Guyane, dans une position inhabituelle pour les femmes noires alors. Pour la première fois, une femme noire est représentée comme une femme de la haute société. Ce tableau réalisé six ans après l'abolition de l'esclavage, fut présenté au « Salon » (salon de peinture et de sculpture annuel à Paris) de 1800 sous le titre « Portrait d'une négresse ». Des recherches ont permis de retrouver son prénom : Madeleine.



Ce n'est pas la première fois que tu me regardes. Mais aujourd'hui, tu commences à me voir. Je n'ai pas traversé les âges dans l'attente de ce moment et n'en ai nul besoin. C'est pour toi que l'instant est crucial. C'est à toi qu'il importe de prononcer mon nom, de te souvenir que j'en eus un, bien que tu ne le connaisses pas. C'est pour te sauver qu'il faut restaurer mon humanité, célébrer ma prestance.

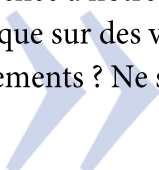
C'est toi qui t'élèves en honorant la grâce qui ne fut pas altérée par la servitude.
C'est toi que cela console : l'idée que l'on ait pu soustraire à l'infamie la vérité de l'être.
C'est toi qui trouves la paix en m'offrant, à travers ton regard, une sépulture digne.
Sois rassuré, je ne prends pas ombrage de ta démarche : l'hommage est mérité, je l'accepte. Et oui, tu peux m'appeler Madeleine. Je ne révélerai pas mon nom secret. Ma mère le souffla à mon oreille au jour du baptême, alors qu'une voix autorisée me décrétait : Madeleine.
Ce nom lui-même se perdit longtemps, mais jamais je ne fus anonyme. Je ne le fus ni pour moi, ni pour les miens. Nous habitons notre monde dans celui des autres, à l'abri de leurs regards, au-delà de leur imagination. C'est un peu de cela qui s'impose à ta vue, une sorte de puissance. (...)

L'image parle d'elle-même. Ma vie est un mystère, un secret. Tu me vois assise. Ai-je les pieds écorchés ? Des cicatrices me barrent-elles le dos ? Me coupa-t-on la jambe pour m'être mille fois enfuie quand une adolescence intrépide comptait vivre ma vie et pas celle de Madeleine ? Celle qui fit mon portrait voulait-elle oublier la marque des sévices ? Est-ce pour cette raison qu'elle mit un point d'honneur à me couvrir de grâce ? Comment me parlait-elle, cette femme qui voyait dans l'abaissement des uns, l'élévation et le confort des autres ? Combien de fois me fit-elle asseoir ? Le fis-je volontiers ? La crainte que mon âme soit dérobée pour être emprisonnée dans ce cadre m'étreignit-elle ? En perdis-je l'appétit ou même le sommeil ? Le regard que tu fuis dit-il une colère rentrée ? Contient-il des litres de larmes sèches ?

L'image parle d'elle-même... Elle effleure à peine la surface des choses.
Ma vie reste un secret, mon sourire inconnu. Comme le son de ma voix.

Le chant ou l'injure qui me trotte dans la tête. Peut-être n'avais-je aucune envie de prendre ce bateau, d'enjambrer la grande eau, tombeau de mes aïeules noyées. Peut-être refusai-je de faire la traversée vers un ailleurs qui ne serait pas le pays d'avant. Celui d'où venaient les premières d'entre nous. Peut-être désirais-je rester auprès des miens. Auprès de l'homme aimé ou de l'amie souffrante.

Ne pas être embarquée parce que je préparais ces entremets exquis, remplissais mon office aussi discrète qu'une ombre. Ne pas être arrachée à notre monde tapi dans celui des autres pour ne connaître que le leur, n'ouvrir les yeux que sur des visages pâles, devoir prendre la pose. Ne sommes-nous pas nés de trop d'arrachements ? Ne sommes-nous pas issus de périple contraints ? Peut-être aurais-je voulu choisir.



Leonora Miano

A propos de l'auteurice

Léonora Miano est née en 1973 à Douala, au Cameroun. Elle s'installe en France en 1991 pour étudier la littérature américaine. Après avoir consacré une trilogie à l'Afrique elle a publié en 2008 *Tels des astres éteints*, son premier roman sur la communauté afropéenne – terme qu'elle revendique pour désigner les descendants d'Africains

ATELIER #6

La modèle Madeleine peinte par Marie-Guillemine Benoist, une guadeloupéenne née en esclavage, apparaît dans le clip *Apeshit* de Beyonce et Jay-Z tourné au Louvre en 2018. La forte audience du clip donne l'occasion au grand public de découvrir ce tableau. Exposée dans le département des peintures, au Musée du Louvre, Madeleine reçoit chaque jour de nombreuses visites.

Comme Léonora Miano, imagine les pensées que pourrait adresser Madeleine à ses visiteurs

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ATELIER #7

Parmi les annonces d'esclaves en fuite proposées, chosis en une et dresse le portrait de ce personnage. Présente-le et explique quelle stratégie il a élaboré pour s'enfuir. S'est-il fait aider ? Par qui ? Comment trouve-t-il de la nourriture ? Quels sont sa destination et ses projets ?

Un nègre Congo, nommé *la Fortune*, Charpentier, âgé d'environ 30 ans, taille de 5 pieds & demi, étampé sur le sein droit M. TARIS AV CAP, est maron depuis un mois : M. *Taris*, à qui ce negre appartient, prie ceux qui le reconnoîtront, de le faire arrêter & de lui en donner avis.

« Un nègre Congo, nommé la Fortune, Charpentier, âgé d'environ 30 ans, taille de 5 pieds et demi, étampé* sur le sein droit M. TARIS AU CAP, est maron depuis un mois : M. Taris, à qui ce nègre appartient, prie ceux qui le reconnaîtront de le faire arrêter et de lui en donner avis. »

Une Nègresse Congo, nommée *Flore*, petite taille, âgée de 28 à 29 ans, le nez long, la bouche grande, les levres grosses, médiocrement vêtue, d'une marche lente, l'air de mauvaise humeur, peu causeuse, dont le talent principal est la couture, est maronne du 11 de ce mois, & a enlevé ses hardes : elle a appartenu à M. *Habriac* Chirurgien. Comme cette Nègresse n'est point étampée, elle se dira peut-être libre ; peut-être aussi aura-t-elle un faux billet. M. *le Chevalier-Lamartre*, demeurant au Cap, rue du Gouvernement, près celles du Cimetière & des Religieuses, à qui elle appartient, prie ceux ou celles qui la reconnoîtront, de la faire arrêter & de lui en donner avis : il satisfera aux dépenses qu'occasionnera sa détention, & paiera généreusement la prise.

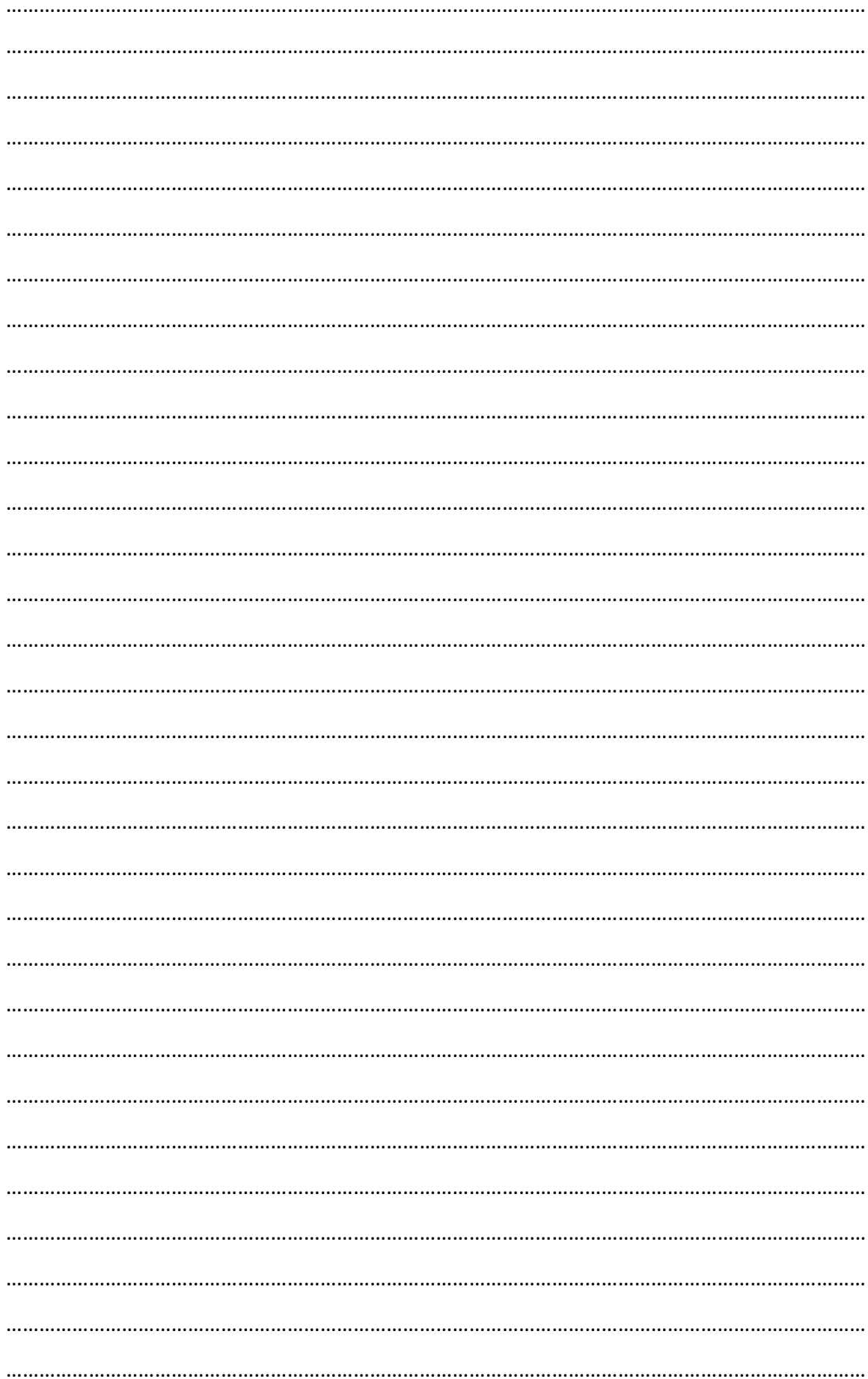
« Une Nègresse Congo, nommée Flore, petite taille, âgée de 28 à 29 ans, le nez long, la bouche grande, les lèvres grosses, médiocrement vêtue, d'une marche lente, l'air de mauvaise humeur, peu causeuse, dont le talent principal est la couture, est maronne du 11 de ce mois, et a enlevé ses hardes : elle a appartenu à M. Habriac, chirurgien. Comme cette Nègresse n'est point étampée, elle se dira peut-être libre ; peut-être aussi aura-t-elle un faux billet. M. le Chevalier-Lamartre, demeurant au Cap, rue du Gouvernement, près celles du Cimetière et des Religieuses, à qui elle appartient, prie ceux ou celles qui la reconnaîtront, de la faire arrêter et de lui en donner avis : il satisfera aux dépenses qu'occasionnera sa détention et paiera généreusement la prise. »

Une Mulâtresse âgée d'environ 16 ans, sans étampe, grande & fluette, extrêmement brune, ayant le visage long & une dent gâtée, est maronne. Ceux qui la reconnoîtront sont priés d'en donner avis à M. *Cottin*, rue de la Providence, au Cap.

« Une Mulâtresse âgée d'environ 16 ans, sans étampe, grande et fluette, extrêmement brune, ayant le visage long et une dent gâtée, est maronne. Ceux qui la reconnaîtront sont priés d'en donner avis à M. Cottin, rue de la Providence, au Cap. »

Affiches américaines, Saint-Domingue, 16 avril 1766 (www.marronnages.info)

* Un esclave « étampé » est un esclave marqué au fer rouge de son maître, comme signe de propriété.

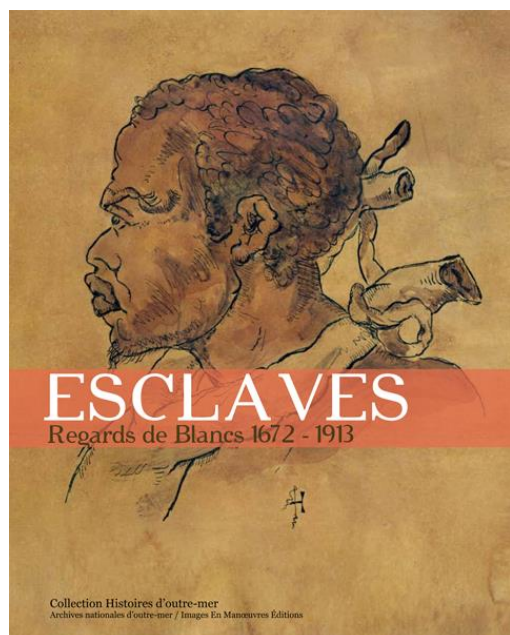


FICHE PRATIQUE #1 - TRAVAILLER EN PARTENARIAT AVEC LES SERVICES D'ARCHIVES

Contextualiser et construire des repères historiques

Pour dire l'esclavage à la première personne, les élèves auront besoin de connaître le contexte historique et d'avoir un socle de connaissances solides, dans lequel ils vont inscrire leur narration.

Pour les préparer au mieux, outre les repères proposés en première partie de ce dossier à destination des encadrants (fiches thématiques, chronologies, lexique) on pourra utiliser des supports pédagogiques variés avec les élèves. Plusieurs supports pédagogiques sont proposés sur le site de [La flamme de l'égalité](#).



Les Archives nationales et les Archives nationales d'outre-mer

Le portail national des Archives propose un guide des ressources des services d'archives sur l'esclavage et la traite. S'appuyant sur des sources abondantes, les services d'archives ont développé des ressources culturelles et pédagogiques variées.

ESCLAVES, Regards de Blancs, 1672-1913.
Publication des Archives nationales d'outre-mer, Images en manœuvres, 2008.

Les Archives départementales

Pour ancrer la démarche dans l'histoire et le contexte local, on peut avec profit solliciter les Archives départementales, dont les services éducatifs et pédagogiques ont pour vocation d'initier les scolaires à la recherche historique, à l'utilisation des documents d'archives et à la connaissance des sources patrimoniales du département, et de leur faire comprendre comment la petite histoire s'inscrit dans la grande. Ces services ont élargi leur champ d'intervention, passant d'une offre traditionnelle à une offre culturelle et pédagogique, transdisciplinaire, s'appuyant davantage sur des partenariats et, de plus en plus sur le numérique. De nombreux départements ont développé des propositions (expositions virtuelles, dossiers, ateliers...) sur les thématiques de l'esclavage et de la traite et des abolitions.

FICHE PRATIQUE #2 - RECHERCHER DES IMAGES RELATIVES A L'ESCLAVAGE COLONIAL

Plusieurs portails référencent des images liées à l'esclavage, qui pourront être le support d'une narration à la première personne du singulier. Si l'on souhaite ancrer la démarche dans un contexte local, certaines de ces plateformes offrent la possibilité d'une recherche par région.

POP

La plateforme POP (plateforme ouverte du patrimoine) regroupe les contenus numériques du patrimoine français afin de les rendre accessibles et consultables au plus grand nombre. Un tag « mémoire de l'esclavage » permet d'accéder à plus de 1000 entrées d'œuvres très variées issues de toutes les collections des musées de France. Recherche par région disponible.

Joconde

La base Joconde des collections des musées de France propose des œuvres présentées dans un parcours thématique « Histoire de l'esclavage », organisé en 9 onglets, permettant une recherche ciblée par thématique (transport, vie quotidienne, peinture, sculptures, objets...)

Moteur collections

Le moteur Collections du ministère de la culture est le plus complet : il indexe toutes les bases de données et ressources internes au ministère de la culture mais également celles des collectivités territoriales, des associations ou d'autres établissements qui souhaitent être référencés dans le moteur. Plus de 60 bases de données sont ainsi interrogeables.

À partir du mot clé « esclavage », il élargit automatiquement la recherche aux termes proches (esclave, négrier, marronage, traite...). Un menu latéral permet de filtrer par lieu, période, catégorie, parmi les 4500 résultats obtenus avec ce mot-clé. On peut constituer très facilement sa sélection de ressources et la centraliser dans un panier.

Manioc

Manioc, la bibliothèque numérique Caraïbe, Amazonie, plateau des Guyane répertorie de très nombreux documents. La catégorie « images » accessible facilement dès la page d'accueil dans un menu latéral rassemble plus de 15000 documents. En filtrant par thème, on peut sélectionner la thématique « esclavage » et accéder à de nombreuses images relatives aux territoires concernés.

L'histoire par l'image

L'Histoire par l'image s'est donné l'ambition d'enrichir la connaissance du passé à travers les œuvres d'art et les documents iconographiques qui s'y rapportent, en accompagnant les images d'un appareil critique de qualité (analyse, clés d'interprétation, contextualisation). La recherche par mot clés (traite, esclavage) permet d'accéder aux images mais aussi à des albums thématisés.

Slavery Images

Les 1200 images ont été sélectionnées à partir d'un large éventail de sources issues du monde entier. Le site est conçu comme un outil pouvant être utilisé par les enseignants, les chercheurs, les étudiants et le grand public. Les images sont organisées en 17 thématiques et accompagnées de notices très claires, comportant une description de l'image pour en éclairer le sens. Le site est en anglais, mais très aisé d'utilisation pour tous.

Europeana

Europeana est une plateforme numérique européenne qui donne accès à des millions de ressources du patrimoine culturel provenant d'institutions de toute l'Europe. Les images y figurent en bonne place, et plusieurs filtres permettent d'affiner la recherche. Les résultats existent pour les termes en français, mais sont bien plus nombreux en anglais (*slavery, slave trade...*). De nombreuses ressources sont déjà regroupées dans la thématique *Black history*.



Arts et lettres contre l'esclavage

Cet ouvrage de Marcel Dorigny paru en 2018 est consacré à la mémoire des artistes, célèbres ou anonymes, qui ont mis leur créativité au service de la dénonciation et de l'abolition de la traite et de l'esclavage des êtres humains. Il propose une sélection très riche d'images artistiques, incluant des œuvres d'art contemporain.

FICHE PRATIQUE #3 : PREPARER SON ACTIVITE D'ECRITURE

Redonner voix aux acteurs de cette histoire, afin de donner des clés de compréhension aux jeunes du phénomène de l'esclavage colonial et leur permettre de s'approprier cette histoire, doit se faire dans un cadre documenté. En amont et en parallèle de l'atelier d'écriture, il est donc important de mener un travail d'histoire, pour contextualiser solidement la mise en mots (cf. « repères » en première partie de ce dossier).

Quel sera votre public ?

Dans quel contexte les participants assisteront-ils à l'atelier ? Les enfants s'inscriront-ils « sur leur temps libre », ou bien viendront-ils dans le cadre d'une activité collective (classe, centre de loisirs, etc.) ?

La motivation, les attentes et l'homogénéité de niveau seront sans doute différentes selon le contexte (par exemple, si c'est une classe qui vient assister à un atelier dans un musée, l'enseignant.e aura sans doute déjà expliqué les objectifs, balayé avec les enfants ce qu'est la poésie, etc.) ;

Il est important de prendre contact avec le responsable du groupe (animateur.rice, enseignant.e) pour mieux cerner le groupe et adapter l'atelier ou les ateliers ;

Dans le cas d'inscriptions volontaires, il est impératif de prévoir une relative souplesse dans le cadre de l'atelier et de préparer plusieurs propositions de « difficultés » différentes, pour ne laisser aucun enfant « de côté ».

Comment sera organisé le projet d'écriture ?

En trois temps :

- Visite du lieu ou médiation autour du lieu s'il y a lieu (musée, quartier d'une ville témoin de l'histoire de l'esclavage) ou encore temps de médiation autour de ressources (images, objets, etc.).
- Jeux d'écriture afin de permettre aux enfants de découvrir petit à petit les contraintes d'écriture qui pourront leur être proposées lors des ateliers.
- Atelier d'écriture.

Ce découpage peut être réalisé sur un atelier unique et ponctuel mais peut également être pensé en logique de cycle (3 séances par exemple).

Il peut être utile de se poser la question de la valorisation des textes écrits par les enfants

- Si vous organisez un atelier unique, l'objectif sera sans doute plutôt de donner envie aux enfants d'écrire, d'initier un texte, de leur faire découvrir l'histoire de l'esclavage, la Fondation pour la mémoire de l'esclavage.
- Au contraire, si vous organisez un cycle de trois ateliers, vous pouvez aller jusqu'à la mise en forme des textes : illustration par le dessin ou la peinture, la mise en musique, la sculpture, etc. en vue d'un affichage ou de la création d'un recueil.

Les aspects matériels

Où aura lieu l'atelier (en extérieur ? dans une salle fermée) ? Les enfants resteront-ils toujours à leur table, se déplaceront-ils ? Comment agencer la salle pour que l'endroit soit accueillant et favorable au développement de la créativité ?

Conseils pour animer un atelier d'écriture

Comment inviter les participants à entrer dans un processus d'écriture ?

- **Atmosphère créative** : les enfants ne doivent pas nécessairement rester assis sur une chaise, on peut imaginer des exercices physiques (déplacement, respiration) avant de commencer l'écriture ; les « consignes » doivent être les plus ludiques possible, ce qui peut passer par des mises en scène type « boîte à mots », « chasse au trésor », etc.
- **Progressivité/variété** : il est souvent pertinent de commencer par des consignes ludiques, et faciles, que l'on peut mettre rapidement à exécution avant de passer à des consignes plus difficiles. On peut également jouer sur la variété des dispositifs : création collective (à l'oral, par exemple), création par petits groupes, écriture individuelle.
- **Bienveillance** : pour que tout le monde se sente autorisé à créer, insister sur le fait que les règles ne sont pas les mêmes que dans le cadre scolaire : priorité à la créativité, l'orthographe et la syntaxe viendront ensuite. S'il y a des lectures à voix haute, faire en sorte de créer une atmosphère bienveillante pour éviter tout jugement ou moquerie.
- **Adaptation des consignes** : être capable de reformuler la consigne et prévoir d'autres consignes en cas d'incompréhension pour un ou plusieurs participants.

Comment découper une séance afin de permettre plusieurs temps d'écriture et de lecture ?

Le découpage proposé ci-dessous concerne une séance d'1h30.

L'atelier débute par un temps d'accueil et de présentation de l'activité du jour. Il faut veiller à l'explication des termes « atelier d'écriture », en mettant en avant l'aspect ludique et créatif de l'activité et éventuellement en rappelant les « règles »

- Respect, écoute, bienveillance (5 mn).
- Revenir en quelques mots sur le lieu qui accueille l'atelier, par exemple un musée, une exposition, etc. : il est conseillé d'interagir avec les enfants en leur posant des questions, en imaginant un petit quizz ou en utilisant différents supports pour rendre la description plus interactive (10 mn).

Débuter par une première proposition d'écriture plutôt courte (une « mise en jambes ») pour dédramatiser le passage à l'écrit et permettre aux participants de prendre leurs marques (5 mn d'écriture puis 10 mn de lecture – ce premier temps peut aussi se faire à l'oral, en groupe). Même s'il est conseillé d'encourager les enfants à lire leurs textes, il peut être contreproductif de forcer une lecture. Un système de joker peut être mis en place : un joker permet de passer une seule fois une lecture ou permet de confier la lecture d'un texte à un autre participant ou à la personne qui anime l'atelier.

Enchaîner avec une ou plusieurs petites propositions d'écriture, en respectant une progressivité dans la difficulté (45 mn au total).

Comment concevoir un cycle de 3 ateliers ?

Cette organisation semble la plus pertinente lorsque l'on souhaite encadrer au mieux l'accompagnement des textes et proposer un travail plus approfondi. La structuration proposée correspond au cas où un groupe peut aussi travailler « entre » les ateliers d'écriture (en classe, en centre de loisirs, etc.)

- **1er atelier** : libérer la créativité (petits jeux d'écriture avec des consignes très simples liées à la construction d'un poème : rimes, images, etc.), découverte de la richesse de la langue par la recherche de synonymes ou de rimes à partir d'un corpus défini par l'intervenant, élaboration d'un personnage (incarner son personnage en utilisant la première personne du singulier, lui donner un âge, une histoire, un caractère...).
- **2e atelier** : Cette séance peut être associée à une visite du lieu. Présenter le lieu si visite d'un musée ou d'un lieu de mémoire, s'il y a lieu, et annoncer des propositions d'écriture, recueillir les idées d'écriture et permettre à chaque enfant de débiter son travail d'écriture.
- **Entre l'atelier n°2 et n°3** : chaque participant avance sur son texte
- **3e atelier** : finalisation, lecture, illustration ou valorisation par le travail sur la mise en voix, etc.

Comment valoriser/faire avancer les enfants sur leurs créations ?

Les retours bienveillants à faire après chaque lecture sont essentiels : valorisation systématique de toutes les productions en mettant un ou deux aspects du texte en avant (thématique respectée, format du texte, point de vue adopté, lecture dynamique et audible, un imaginaire développé, un vocabulaire adapté et/ou développé, un ton, une description vivante, etc.) Ces retours peuvent être faits par l'intervenant, mais ce dernier peut également inciter les autres participants à en faire, en les aiguillant : qu'avez-vous remarqué, le texte emploie-t-il des images pour appuyer le propos, le rythme ou les sonorités mettent-ils en haleine le lecteur ou l'auditeur ?

Prévoir un temps de mise en valeur des textes : mise au propre et illustration. Les illustrations peuvent faire l'objet d'un autre atelier dédié et peuvent prendre des formes variées selon l'âge des participants : enluminures, collages, calligraphie, BD ou illustration du texte avec de petits dessins, mise en musique ou en chanson, sculpture, vidéo, etc.

Exemples de jeux

• Boîte à mots :

Créer une jolie boîte décorée et y mettre divers mots qui pourront servir aux participants comme « déclencheurs d'écriture ». Veiller à la richesse des termes choisis : noms propres, noms communs, verbes, onomatopées, lieux, époques, personnalités, météo, etc.

Ces mots peuvent être choisis et placés en amont de l'atelier par la personne qui anime l'atelier ou bien faire l'objet du premier « exercice » - proposer aux enfants d'écrire les mots que leur inspire le

monument sur des petits morceaux de papier puis les placer dans la boîte ; on peut aussi imaginer créer plusieurs boîtes pour « classer » les mots : tous les adjectifs, verbes, noms qui décrivent le lieu.

- **Balle aux rimes :**

Mettre les enfants en cercle et choisir un son (« a », « ion », « ite »), lancer la balle à un participant qui devra trouver un mot rimant avec le son choisi puis celui-ci envoie ensuite la balle à un autre camarade et ainsi de suite. Ce jeu leur permet de trouver une multitude de mots qui riment. Ce jeu est intéressant à mettre en place avant une invitation à écrire une chanson, une poésie ou un slam.

A PROPOS . . .

Ce dossier a été réalisé par la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage en partenariat avec le Labo des histoires.

La Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage

La Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage est une fondation reconnue d'utilité publique, privée et autonome, qui agit pour l'intérêt général et la cohésion nationale. Elle a pour mission de faire connaître l'histoire de l'esclavage et de ses conséquences, notamment auprès des jeunes générations, et de valoriser les héritages culturels issus de cette histoire. Son action est soutenue par l'Etat et des partenaires privés qui partagent son projet. Elle agit en collaboration avec la société civile, les territoires, le monde de la recherche, de la culture, des médias et de l'éducation pour transmettre l'histoire, par la culture, pour la citoyenneté.

La FME est présidée par Jean-Marc Ayrault, ancien Premier ministre, et gouvernée par un conseil d'administration réunissant ses principaux soutiens, de grands partenaires institutionnels, des représentants associatifs et des personnes qualifiées. Son comité de soutien est présidé par Christiane Taubira, ancienne garde des sceaux, et son conseil scientifique par Romuald Fonkoua, professeur de littérature francophone à la Sorbonne. Sa directrice est Dominique Taffin, chartiste et ancienne directrice des archives départementales de la Martinique.

Contact : contact@fondationesclavage.org

Le Labo des histoires

Le Labo des histoires est une association à but non lucratif fondée en 2011, dédiée à l'écriture. Quotidiennement, il propose une grande variété d'ateliers d'écriture gratuits destinés aux enfants, adolescents et jeunes adultes de moins de 25 ans dans plusieurs territoires en métropole comme en Outre-mer.

Dans ces ateliers encadrés par des professionnels confirmés, tous les domaines artistiques où l'écriture tient une place majeure sont représentés : autobiographie et fiction, paroles de chanson, textes et dialogues de bande-dessinées, scénarios, poésies, etc. L'association propose des ressources - comme ce dossier d'accompagnement - et des sessions de formation ou de sensibilisation à l'écriture créative.

Chaque année, le Labo des histoires organise des projets d'écriture nationaux et internationaux : la Huitième planète du Petit Prince (2017), l'Aérien pour relier la jeunesse (2018), le Livre bleu de la jeunesse (2018), Anne Frank et la jeunesse d'aujourd'hui (2019), François Mauriac (2020), Vian : Toujours vivant (2020)...

En 2020, l'association a accueilli plus de 20 000 jeunes dans ses activités. Le Labo des histoires dispose d'un réseau de 12 centres sur le territoire métropolitain et ultramarin.

Pour contacter le Labo des histoires :

www.labodeshistoires.com

contact@labodeshistoires.com

Siège social : 161 rue Saint-Martin 75003 Paris

